

L'OIE aux cotés de l'OMS¹ pour assurer la Sécurité sanitaire des Aliments

Comme chaque année depuis sa création par l'assemblée mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1948, la journée mondiale de la santé sera/a été célébrée le 7 avril. L'OIE a le plaisir de s'associer à cet évènement au coté de son partenaire international, autour du thème choisi pour l'année 2015 : la sécurité sanitaire des aliments.

À l'heure de la mondialisation, assurer la salubrité et l'innocuité des denrées alimentaires constitue plus que jamais un enjeu clé pour tous les pays. Il est estimé que la demande mondiale en protéines d'origine animale (lait, œufs, viandes) devrait s'accroître de 70 % d'ici l'an 2050². Pour apporter une réponse adéquate à cette demande tout en assurant une bonne sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, contrôler les agents pathogènes dès leur source animale est primordial. L'élimination ou la maîtrise des risques alimentaires à leur source (approche préventive) est en effet plus efficace et moins onéreuse que le contrôle du produit fini (vérification de la qualité finale) pour réduire ou éliminer les risques de répercussions sanitaires indésirables, notamment sur la santé humaine.

C'est pourquoi, depuis 2002, l'OIE élabore, adopte et publie des normes ayant trait aux « aliments d'origine animale en phase de production », normes principalement focalisées sur la prévention des dangers existant avant l'abattage des animaux ou la première transformation de leurs produits (viandes, lait, œufs etc.), et susceptibles de générer ultérieurement des risques pour les consommateurs. Les centres de référence de l'OIE dédiés à la sécurité sanitaire des aliments apportent de plus une expertise essentielle à la bonne élaboration de normes basées sur la science.

Les synergies entre ces activités normatives de l'OIE et celles de la Commission du Codex Alimentarius sont assurées et renforcées par l'existence d'un groupe de travail permanent de l'OIE sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, qui travaille en coordination avec des hauts représentants du Codex, de la FAO et l'OMS.

La meilleure assurance de sécurité et de qualité alimentaires est une approche multidisciplinaire intégrée tout au long de la chaîne alimentaire. La mise en œuvre de liens entre les phases de production, de transformation et de consommation des aliments est essentielle, dans le cadre d'une approche dite de « l'étable à la table ».

La formation initiale et continue des vétérinaires, qui porte à la fois sur la santé animale, dont les zoonoses, et sur l'hygiène alimentaire, leur confère des compétences très recherchées pour jouer un rôle central, en collaboration avec les autres acteurs, en matière de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale. Les Services Vétérinaires en sont ainsi souvent responsables des contrôles de salubrité des aliments à l'échelle nationale, d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire. De par leur présence sur les exploitations agricoles tout d'abord, qui leur permet de s'assurer que les animaux sont élevés dans de bonnes conditions d'hygiène et de bien-être ; mais aussi de par leur rôle dans la détection précoce, la surveillance efficace et le traitement rapide des maladies animales ; de par leur présence en abattoir pour l'inspection des animaux vivants (ante mortem) et des carcasses (post mortem) ; leur rôle de certification sanitaire attestant de la conformité des produits, destinés à la consommation nationale ou à l'exportation, vis-à-vis des normes de santé animale et de sécurité alimentaire ; ou encore de par leurs activités d'inspection au niveau du transport, de la distribution, ou de la restauration.

Cependant, un grand nombre de pays, notamment en développement, accuse encore une insuffisance de cadre législatif, et de moyens financiers et humains pour assurer le bon

¹ Organisation mondiale de la santé

² Source FAO : <http://www.fao.org/animal-health/fr/> au 28/02/2015

fonctionnement des systèmes de santé animale, et plus particulièrement des services vétérinaires. Cet état de fait est alarmant, car dans de nombreuses parties du globe, les productions animales sont les principales sources de revenus d'une majeure partie de la population rurale, qui répond fréquemment aux critères de pauvreté. Dans ses récentes publications³, à consulter dans la *Revue scientifique et technique de l'OIE, Volume 33(3)*, l'OIE met en évidence le lien existant entre amélioration de la santé animale, amélioration de la productivité de l'élevage, et réduction de la pauvreté. Il y souligne la nécessaire allocation de moyens supplémentaires aux systèmes de santé animale pour une meilleure gestion de la santé animale, partout dans le monde. Un tel soutien aurait en effet une répercussion directe non seulement sur la situation économique de ces éleveurs pauvres et leur accès à une nourriture saine et en bonne quantité, mais aussi sur la stabilité politique et économique des pays.

Les animaux (sauvages et domestiques, terrestres et aquatiques) sont de plus des sentinelles de la santé des écosystèmes qui les entourent. La sécurité sanitaire des aliments d'origine animale est ainsi directement impactée par la qualité des intrants des systèmes de production, comme la qualité de l'eau, la composition et la sûreté sanitaire des aliments destinés aux animaux, et les bonnes pratiques d'élevage. Les usages prudents des antibiotiques, des vaccins, antiparasitaires et autres médicaments vétérinaires font également parties intégrantes de la bonne gestion amont de la production de denrées d'origine animale saines, et de bonne qualité. La prévention de l'antibiorésistance nécessite une supervision vétérinaire, environ 70% des antibiotiques utilisés chez l'animal destiné à la consommation étant directement administrés par des non spécialistes dans les élevages.

C'est dans ce contexte que l'OIE appuie jour après jour ses pays membres grâce à des programmes de renforcement des compétences nationales et au processus d'évaluation de la performance des services vétérinaires (PVS Pathway). Ces outils mis à disposition des pays membres visent au renforcement des systèmes de santé animale dans le monde, afin de promouvoir une sécurité alimentaire et une sécurité sanitaire des aliments durables, dans une perspective non seulement de santé publique mais aussi environnementale. De plus, les 180 délégués nationaux de l'OIE sont encouragés à désigner un point focal dédié à la sécurité sanitaire des aliments, afin de les appuyer sur cette thématique et leur permettre d'assurer un meilleur suivi de la préparation et de la mise en œuvre des normes internationales au niveau national. Les points focaux dédiés à la sécurité sanitaire des aliments ont été désignés par les pays membres de l'OIE, assurant un réseau mondial de qualité en la matière.

Le choix par l'OMS de la sécurité sanitaire des aliments comme thème de la journée mondiale de la santé est donc une occasion privilégiée de mettre à l'honneur l'importance du nécessaire renforcement des systèmes de santé animale, et notamment des services vétérinaires, afin d'assurer une prévention adéquate des risques sanitaires liés au denrées d'origine animale dès leur source en phase de production. Cette approche préventive est de plus indissociable d'une excellente collaboration avec les différents acteurs de la chaîne alimentaire, de l'éleveur jusqu'au distributeur. Le 7 avril célèbre le lancement de ce thème annuel, mais les actions et événements internationaux, régionaux et nationaux se poursuivront tout au long de l'année 2015.

Dr Vallat

Code Terrestre de l'OIE :

- Le rôle des Services vétérinaires dans la sécurité sanitaire des denrées alimentaires (Chapitre 6.1)
- Maîtrise des dangers biologiques significatifs pour la santé animale et pour la santé publique par l'inspection *ante mortem* et *post mortem* des viandes (Chapitre 6.2)

³ Pradère J.-P. (2014). – Améliorer la santé animale et la productivité de l'élevage pour réduire la pauvreté, *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.*, 33 (3)
Pradère J.-P. (2014). – Liens entre l'élevage, l'environnement et le développement durable. *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.* 33 (3)